

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mai 2023

---

RENFORCER LE PRINCIPE DE LA CONTINUITÉ TERRITORIALE EN OUTRE-MER - (N° 1159)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CD2

présenté par

M. Blairy, M. Barthès, M. Beaurain, M. Bovet, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho,  
M. Dragon, Mme Florence Goulet, M. Grenon, Mme Alexandra Masson, M. Meurin,  
Mme Parmentier et M. Villedieu

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après le mot :

« hexagonal »

insérer les mots :

« et la Corse, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le territoire hexagonal est dans sa définition stricte exclusif de la Corse. Il convient donc d'apporter cette précision.